

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

Lycée

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau lycée est délivré à :

.....  
élève ou apprenti(e) de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'établissement

Le Chef d'établissement

L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

Lycée

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau Lycée est délivré à :

.....  
élève ou apprenti(e) de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'établissement

Le Chef d'établissement

L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

Lycée

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau lycée est délivré à :

.....  
élève ou apprenti(e) de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'établissement

Le Chef d'établissement

L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

Lycée

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau Lycée est délivré à :

.....  
élève ou apprenti(e) de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'établissement

Le Chef d'établissement

L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

Collège

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau collège est délivré à :

.....  
élève de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'établissement    Le Chef d'établissement    L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

Collège

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau collège est délivré à :

.....  
élève de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'établissement    Le Chef d'établissement    L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

Collège

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau collège est délivré à :

.....  
élève de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'établissement    Le Chef d'établissement    L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

Collège

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau collège est délivré à :

.....  
élève de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'établissement    Le Chef d'établissement    L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

École

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau école est délivré à :

.....  
élève de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'école

La Directrice, le Directeur

L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

École

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau école est délivré à :

.....  
élève de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'école

La Directrice, le Directeur

L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

École

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau école est délivré à :

.....  
élève de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'école

La Directrice, le Directeur

L'élève

Fait le

# B2i

## Brevet Informatique et Internet

École

ATTESTATION

Année scolaire 20.... - 20....

Le Brevet informatique et internet niveau école est délivré à :

.....  
élève de la classe de .....

conformément à l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le B2i.



Cachet de l'école

La Directrice, le Directeur

L'élève

Fait le